

Le français parlé aux îles SAINT-PIERRE- ET-MIQUELON

par E. Aubert de la Rüe

Plusieurs années passées tant aux îles Saint-Pierre et Miquelon que dans la province du Québec m'ont permis de constater combien différait le français en usage dans ces deux contrées de l'Amérique du Nord. Saint-Pierrais et Miquelonnais ignorent, en effet, la plupart des archaïsmes des américanismes et surtout des canadienismes, souvent fort pittoresques, des Québécois et n'en ont adopté qu'un nombre très restreint. La langue que parlent nos compatriotes de ce petit archipel, notre plus ancienne colonie tout en étant très proche de celle de la métropole, compte cependant un certain nombre de

Encore plus exigu que les îles de Ré et d'Oléron réunies, à peine plus peuplé que l'île d'Yeu, tel est le « Lilliput » et le plus français de nos territoires d'outre-mer, ce minuscule archipel de 240 km², où vivent quelque 5 000 habitants. Les neuf dixièmes d'entre eux habitent l'île Saint-Pierre, qui, pourtant ne représente qu'un dixième de la surface totale. Au nord de Saint-Pierre s'étendent Miquelon et la verdoyante Langlade, qui, reliées depuis deux siècles par un isthme sablonneux, ne forment plus qu'une seule île, dont la quasi-totalité des habitants résident dans le petit port de Miquelon.



particularités, souvent originales et intéressantes à relever ; Il n'y a pas, parmi ces insulaires, au nombre de 5 500 seulement, de classes sociales différenciées et le français en usage est celui de tous, alors que chez les Québécois, qui sont 6 millions, la langue offre des différences notables selon le niveau social et le genre d'activité.

Le mérite est grand...

Le mérite est grand des Saint-Pierrais – et sous cette appellation j'entends également

les Miquelonnais – d'avoir conservé, malgré leur éloignement et leur long isolement, un français aussi correct, qui surprend agréablement le métropolitain arrivant chez eux. Ils sont loin du Québec et n'ont guère avec cette province de relations régulières. Ils n'ont accueilli, d'autre part, qu'un nombre restreint d'anglicismes et d'américanisms, et ont victorieusement résisté à l'influence de l'anglais parlé tout autour d'eux, langue que connaissent d'ailleurs bon nombre de Saint-Pierrais, car ils sont environnés de territoires uniquement anglophones. Le plus proche, Terre-Neuve, est distant de moins de 20 km, et la Nouvelle-Écosse, avec laquelle ils ont de constantes relations, est à une heure d'avion ou une nuit de bateau

Depuis plus de trois siècles, ces 5 500 descendants de Basques, de Bretons, de Normands isolés dans l'Atlantique Nord ont montré leur attachement à leur petit archipel, à la métropole et à la langue française. Installés depuis 1604 dans ces îles lointaines, nos compatriotes en furent chassés trois fois au cours du XVIII^e siècle : en 1713, en 1778 et en 1794. Trois fois, ils y retournèrent : en 1763, en 1783 et en 1816.

Cette ténacité a été couronnée de succès si l'on en juge par l'expansion économique actuelle du territoire, le constant développement du tourisme et de l'École d'été de l'université de Toronto.

L'accent des Saint-Pierrais ne ressemble aucunement à celui des Québécois. Il n'est pas déplaisant et moins accusé que celui de plusieurs de nos provinces. On remarque néanmoins que cet accent est un peu plus prononcé et chantant à Miquelon, plus isolée, qu'à Saint-Pierre, où se trouve le port et le chef-lieu du groupe et où l'élément métropolitain est plus nombreux.

La prononciation de certaines voyelles et diphtongues diffère quelque peu de celle qui est normalement en usage, comme cela s'observe en Normandie. Le *oi* se dit *oué* dans la dernière syllabe sonore des mots : *vouèr* au lieu de *voir*. La voyelle *a* se change parfois en *è* : *homèrd* au lieu de *homard*, *rère* pour *rare*. Le *è* devient *é* dans *père*, *mère*, *frère*, etc. Le *eu* de *beurre*, *heure*, *malheur* et autres mots semblables se dit à la façon du *eu* de *jeu* ou de *peu*. La voyelle *o* prend, dans la plupart des cas, le son qu'elle a dans des mots tels que *rose* ou *pose*. On notera, d'autre part, qu'une oreille saint-pierraise ne fait guère de différence entre les deux sons *an* et *on*, que beaucoup de gens prononcent de la même façon. On ne note ainsi aucune différence entre la façon de prononcer *blanc* et *blond*.

Un langage de marins

Les basques jouèrent anciennement un rôle important dans le peuplement de l'archipel, et de nombreuses familles conservent encore de nos jours un patronyme témoignant de cette origine. A ma connaissance, cependant, aucun vocable appartenant à la langue basque ne peut être décelé dans le parler saint-pierrais. Celui-ci comporte, par contre, une assez forte proportion de vocables marins d'un usage répandu en Bretagne et en Normandie. Ce fait n'est nullement pour surprendre chez une population en partie originaire de ces provinces et dont l'activité principale est orientée vers la pêche, cela depuis plus de quatre siècles. Elle a d'ailleurs conservé

Celle-ci, qui fonctionne depuis déjà huit ans à Saint-Pierre, a accueilli l'an dernier près de 200 étudiants américains et canadiens, qui logent chez l'habitant, dont le français ne diffère guère de celui des provinces de l'ouest de la France. Dans le domaine de la langue, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais sont donc des « interlocuteurs valables » pour les anglophones de tous âges désireux de se perfectionner en Français ;

Jacques CAPELOVICI.



LE SÉCHAGE DES MORUES DANS L'ÎLE SAINT-PIERRE (Phot. Aubert de la Rüe.)

Jusque vers 1940 de fréquents contacts avec les pêcheurs terre-neuvas, auxquels ces îles servaient jusqu'alors de point d'appui. Ces termes et expressions marines ajoutent au pittoresque du langage, d'autant plus qu'ils ont pris place dans la conversation et sont d'usage constant aussi dans des circonstances n'ayant aucun rapport avec les choses de la mer.

C'est ainsi que l'on dit *embarquer dans son lit* pour se coucher, *embarquer* en voiture, *débarquer* d'auto. *Amarrer* remplace ici le verbe attacher. On *amarre ses chaussures, un paquet*, de même que *l'on amarre une vache dans un pré*. Une voiture ne verse pas, mais *chavire*, verbe qui prend aussi le sens de « labourer » : *un fermier chavire son champ*. *Débouquer* prend ici le sens de « sortir à l'improviste » : *des chasseurs débouquent d'une vallée*; *mouiller* signifie, en termes marins, « jeter l'ancre », mais employé par un terrien cela veut dire « s'arrêter ». Dans la bouche d'un marin, *larguer* c'est lâcher, laisser partir. Les Saint-Pierrais l'entendent ainsi en toutes circonstances et disent : *larguer un chien, larguer une vache dans un champ*. *Arrimer* a chez nos insulaires le sens de

« ranger », et le vocable marin de *bosse*, un bout de cordage servant à l'amarrage de quelque chose, s'emploie avec le sens de « morceau », d'où les expressions suivantes : *arrimer des bosses de sucre*, *arrimer des bosses de charbon*. Par *ligne*, il faut toujours entendre ici une corde. *Étaler* revient souvent dans la conversation à la place de supporter : *on étale un grand froid*. Parmi d'autres mots ou locutions en étroite relation avec les choses de la mer, en voici encore quelques-unes, typiquement saint-pierraises, fréquemment entendues : *passer sous le vent d'un cheval*, pour « passer derrière un cheval » ; *être à la cape*, pour « être souffrant ». Par *se carguer en arrière*, il faut comprendre « se donner un air avantageux », c'est avoir l'air ennuyé, et *n'avoir plus que la ralingue* signifie « être dans un état de maigreur extrême ».

L'emploi constant des points cardinaux est également significatif. Au lieu de à droite ou à gauche, on dit ici, suivant les cas : *à l'est*, *au nord*, *à l'ouest* etc. *On va dans le noroît, on revient du ouest* (et non de l'ouest).

Provincialismes

Parmi les mots et expressions en usage dans l'ouest de la France (Normandie, Bretagne, Vendée que l'on retrouve dans ces îles, il y a lieu de citer les verbes *grâler* (frire, griller) [*grâler du café*], *garrocher* pour lancer : les substantifs *place* pour plancher (*laver la place*), *bouillée* (taillis, petite forêt), *ripe* pour copeau, *carre* au lieu de rue. *Tourner le coin d'une rue se dit*, comme à Granville, *virer à la carre*.

J'ai souvent entendu dire *à matin* pour « ce matin » (*il a venté bonne brise à matin*). Quant au tour de phrase : *j'ai mal ès mains* pour *j'ai mal aux mains*, il tend à disparaître. On l'entendait surtout autrefois à l'île aux Marins, habitée par des « Pieds-Rouges », descendants de Normands, aujourd'hui repliés pour la plupart à Saint-Pierre.

Les archaïsmes sont peu nombreux, mais leur signification peut échapper au nouvel arrivant. C'est le cas de *plain* s'appliquant aux parties plates et unies du littoral, devenue par extension synonyme de rivage. Selon que *le plain donne* ou *ne donne plus*, les gens sont satisfaits ou non. Entendez par là que la mer rejette sur le rivage d'utiles épaves (bois flottés, restes de naufrages) ou, au contraire, que rien de profitable ne s'échoue durant un certain temps. *Barachois* est un vocable vieilli, également en usage aux Antilles, à la Réunion et en Gaspésie (Québec), indiquant un abri situé au fond d'une rade ou un petit port naturel. Ce mot apparaît en trois endroits dans la toponymie locale. *Morne* se retrouve également aux Antilles avec la signification de « colline ». *Grave* désignait anciennement en France une grève, mais à Saint-Pierre sa signification actuelle est quelque peu différente, et ce mot s'applique de préférence à des étendues de

galets spécialement aménagées par les pêcheurs un peu en retrait du rivage pour le séchage du poisson. Il existe dans les solitudes du centre de l'île Langlade des espaces plats où, sous l'effet du gel, la roche se délite naturellement en plaques anguleuses, auxquelles on a donné par analogie le nom de *Graves*.

Sailler avec le sens de « hisser une embarcation à terre », appartenait sans doute aussi au vieux français, de même que l'adjectif *clavé* (fermé), d'un usage courant dans les îles pour dire d'une côte ou d'un port qu'ils sont bloqués par la banquise.

Partir en dégras ou *faire un dégras de quelques jours* se dit de ceux qui partent pour une agréable partie de campagne d'une façon généralement improvisée. Ces joyeuses excursions se font d'ordinaire à Langlade, l'île récréative du groupe, et ont pour prétexte d'aller y pêcher la truite. Le dictionnaire Larousse nous apprend qu'il faut entendre par *dégrat* le départ d'un bateau pour la pêche à la morue. Tel n'est pas le cas en l'occurrence, et l'expression saint-pierraise dérive plutôt du vieux français *partir en dégras*, « partir en bombance ».

ÎLE SAINT-PIERRE AU FOND, L'ÎLE DES MARINS (Phot. Aubert de la Rüe.)



Termes canadiens

Parmi les termes franco-canadiens adoptés par les Saint-Pierrais et devenus usuels, il faut mentionner *catin* (poupée), dont l'origine est d'ailleurs française, *traîne* (luge, traîneau), *ressource* (source), *bordée* se disant d'une forte chute de neige, et *marionnettes* désignant les aurores boréales. Certains mots ont été introduits par des familles acadiennes venues des îles de la Madeleine et qui se fixèrent à Miquelon au cours du XVII^e siècle. Parmi ces termes acadiens figurent *buttereau*, d'une morte fixée naturellement par des plantes herbacées, *bois de violon* (mélèze), *berry*, mot anglais voulant dire « baie », employé à Miquelon pour désigner une airelle que les Saint-Pierrais nomment *graine rouge*. *Pilot*, très employé dans tout l'archipel, est également d'origine acadienne et synonyme de « tas », d'« amas ». Une congère se dit *un pilot de neige*. Certaines expressions plus spécialement employées à Miquelon, ont encore été introduites par les Madelinots. Il en est ainsi de *rencharger* (recommander tout spécialement), *rentraver*, dérivant de rentrer (raccommoder, reprendre), *se greyer*, déformation de *gréer* (se monter, se munir, se pourvoir), *rallier* pour rentrer, engranger (*rallier le fourrage*). Recevoir une averse se dit à Miquelon *attraper un saumon*.

Quelques vocables empruntés à l'acadien dérivent en réalité de mots amérindiens. Il en est ainsi de *cacaouite* (*de kakaoui*) et de *moyac*, noms donnés à deux canards migrateurs. Le mot *doris*, introduit à Saint-Pierre des États-Unis et désignant une embarcation à fond plat utilisée par les pêcheurs de morue, dériverait, dit-on, d'un vocable amérindien également.

Nous retrouverons plus loin, à propos du climat et de la flore des îles Saint-Pierre et Miquelon, un certain nombre de termes empruntés au québécois et à l'acadien des îles de la Madeleine, deux parler proches mais qui ne s'identifient pas toujours.

Le vent de l'Amérique

L'emploi de mots anglais, ou plus précisément américains, est relativement peu fréquent. Cela est d'autant plus étonnant que de nombreuses familles saint-pierraises, mais non miquelonnaises, ont une proportion plus ou moins forte de sang britannique, plus exactement irlandais. Cela tient au fait que depuis fort longtemps, et jusque vers 1930, des jeunes filles de la côte proche de Terre-Neuve, Irlandaises d'origine, venaient chercher du travail à Saint-Pierre, épousaient des autochtones et s'y fixaient.. La rapidité avec laquelle ces étrangères se francisaient était très remarquable.

Les vocables anglo-saxons les plus communs dans le groupe désignent des objets courants vulgarisés par des prospectus commerciaux venus des États-Unis ou du Canada.

Tels sont *truck* (camion), *plug* (fusible), *starter* (démarreur), *poker* (tisonnier), etc. On dit également *slip* pour *cale de halage*, *mop* pour *faubert*. l'adjectif *smart* (élégant) s'entend à tout instant avec le sens de « en bonne forme ». Par une curieuse habitude, les Saint-Pierrais disent *Christmas* au lieu de *Noël*. Il se servent du mot anglais *spruce* (qui dérive d'ailleurs, de l'expression française « sapin de Prusse ») pour désigner l'épicéa de leurs forêts ; L'essence n'est connue ici que sous le nom de *gazoline*.

Divers vocables anglo-saxons, de pénétration plus ancienne, ont été francisés. Ainsi *tiaude*, un ragoût de morue, vient certainement de *stew*, de même que *daubale*, désignant une boule de pâte cuite, dérive de *dough-ball*. Les Miquelonnais préfèrent appeler ce mets *berdouille*. *Pudding* a donné *poutine*. *Tub* est devenue *tobe*, qui désigne les seaux de bois dans lesquels est importé le beurre du Canada. La *fournaise*, de *furnace*, n'est autre que le chauffage central. Quand aux *clabords* – qui donnèrent lieu jadis à une émeute mémorable à Saint-Pierre dont le souvenir se perpétue sous l'appellation de « Journée des Clabords », – ils dérivent de *clapboards*, planchettes disposées horizontalement pour le revêtement extérieur des habitations, à la place de bardeaux.

La période de la *fraude* – ainsi nomme-t-on à Saint-Pierre la contrebande de l'alcool avec les États-Unis et le Canada –, qui connut ses plus belles années entre 1920 et 1932, est demeurée marquée dans le vocabulaire local par l'apparition de quelques locutions nouvelles. Les insulaires se rappellent avec nostalgie le temps du whisky. Les contrebandiers étaient des *whisky-men* et les vedettes rapides transportant l'alcool en vue des côtes américaines des *rum-runners*. La fraude s'est poursuivie plus tardivement et sous une forme atténuée, portant sur l'alcool pur, transitant à Saint-Pierre et en repartant sous les noms divers de *whisky de Saint-Pierre*, ou simplement de *Saint-Pierre*, ou encore de *miquelon*, vers les côtes canadiennes.

E. AUBERT DE LA RÛE

(A suivre.)

**Article publié dans « Vie et Langage », revue mensuelle,
n° 206, mai 1969.**

LAROUSSE 17, rue du MONTPARNASSE, Paris -6^e

Le français parlé aux îles SAINT-PIERRE- ET-MIQUELON

par E. Aubert de la Rüe

(Voir Vie et Langage de mai 1969)

Le vocabulaire saint-pierrais compte un certain nombre de termes et de tours de phrase d'origine locale. Je n'ose affirmer, toutefois, que tous les exemples rapportés ici sont rigoureusement du cru. Sans doute retrouverait-on certains d'entre eux dans nos provinces de l'Ouest. En voici tout d'abord qui intéressent la géographie du territoire. Certains sont des mots parfaitement français, mais qui prennent ici une acception quelque peu inhabituelle. Le terme de *montagne*, par exemple, n'implique nullement une notion d'élévation. Il est synonyme de « terrain inculte », sans doute boisé à l'origine, et a le même sens que *monte* en espagnol, tel que ce vocable est employé dans les pays latino-américains. A Saint-Pierre, on appelle *montagne* la partie de l'île, située hors de la ville, demeurée en friche et inhabitée. Un insulaire possédant un terrain inculte dira qu'*il est resté en montagne*. *Faire un tour en montagne*, c'est faire une promenade dans la nature. Le *marbre de montagne* n'est autre que du quartz laiteux apparaissant en veine sur des affleurements rocheux. Un *canal* est un petit cours d'eau serpentant calmement dans une plaine et faisant communiquer entre eux des étangs. Ces derniers portent le nom de *marais* lorsqu'ils sont de petites dimensions. Les *dunes* ne sont pas ici des formations éoliennes sablonneuses, mais des cordons littoraux de galets édifiés par la mer et isolant de celle-ci des lagunes (dune de Mirande, dune de Langlade, dune de Miquelon). A Miquelon, une *dévalée* est un étroit couloir praticable dans une falaise. *Cap*, en plus de son sens habituel de « point saillant du littoral », s'applique également à un sommet situé à l'intérieur des terres, sans rapport avec la configuration de la côte (cap aux Renards, cap Sauveur, etc.). A la place de *cap* employé dans ce sens-là, on dit, on dit aussi *tête* (Tête Pelée). Un *platier* est un espace bas, plat et sec où l'on récolte habituellement du foin. Divers points des îles portent le nom de *Terres Grasses*, indiquant leur nature argileuse. A Saint-Pierre, une *coulène* est une petite ruelle, mais ce mot désigne aussi une

légère dépression du sol (*couline à Franchesse*) ; on nomme de même les petits vallonnements séparant les anciens cordons littoraux qui forment aujourd'hui la plaine de Miquelon. Une *bature* est un rocher à fleur d'eau sur lequel brise la mer, on encore un alignement de récifs dans le prolongement d'un point saillant de la côte (*la bature à Maillard de Miquelon*). Pour un marin saint-pierrais, un *haut-fond* a un sens opposé à celui qui est généralement accordé à ce terme. Il signifie « eau profonde », tandis qu'un *bas-fond*, synonyme de *bature*, est un endroit sans profondeur.

Crémi et *dégelis* viennent d'Acadie et ne semblent pas employés au Québec. Le premier désigne une forme de glace marine, sans cohésion, apparaissant lorsque la mer commence à geler. Le second est un dégel tout à fait local, tel qu'il s'en produit parfois, sans raison apparente, en plein hiver, à la surface d'un étang. La *neige basque* est celle qui tombe par temps calme, en gros flocons, vers la fin de l'hiver. Ces flocons, mesurant jusqu'à 5 cm de diamètre, sont les *bérêts basques*. Le *coup de poudrin* de Saint-Pierre est l'équivalent de la *poudrerie* du Québec, phénomène pour lequel nous employons le mot anglais de *blizzard*.

On dit que le *temps se graisse* lorsqu'il se gâte et devient menaçant. Un marin Saint-Pierrais vous dira de la mer qu'elle n'est qu'une *fumée* lorsqu'un vent furieux l'agite au point que sa surface est couverte d'écume. Une risée de vent se dit une *arisée*, et un *frimas* est pris ici avec le sens un peu spécial d'« embrun ». La *brume masquée* se distingue de la brume ordinaire par une opacité à peu près totale. Enfin, le *chalin*, ou *feu-chalin*, est la lueur lointaine produite par des éclairs invisibles.

Parmi les noms vernaculaires donnés aux plantes composant la flore des îles, les uns sont d'origine, d'autres empruntés à l'acadien des îles de la Madeleine, certains sont québécois.

Mousse est un terme général signifiant « tourbière ». On dira : *j'ai eu de la misère à traverser les mousses*. *Brousse* n'a pas le sens que nous accordons à ce mot, mais s'applique à des conifères nains, formant par place d'inextricables fourrés. On *contournera des brousses* pour ne pas s'empêtrer dans cette étrange forêt rampante. *Aller aux graines*, c'est aller cueillir des baies sauvages et sous l'appellation générale de *graines* il faut entendre une dizaine de petits fruits comestibles, dont près de la moitié sont des airelles.

La *graine rouge de Saint-Pierre* (*Vaccinium macrocarpon*) ⁽¹⁾ est le *berry* de Miquelon et l'*atoca* de Québec. Une espèce voisine (*V. oxycocos*) est la *grisette*. Les goules noires sont les fruits d'*Empetrum nigrum*, qualifié à tort de *bruyère*. L'*anisette* des Madelinots (*Chiogenes hispidula*) est devenue dans nos îles le *coco d'anis*. L'approche de l'automne est la saison des myrtilles, dont on connaît deux espèces : le *bleuet traînard* (*Vaccinium uliginosum*) et le *bleuet bâtard* (*V. pennsylvanicum*) ⁽²⁾.

¹ **Note du copieur** : La graine rouge ou berry est le *Vaccinium vitis-idaea* (erreur que l'auteur n'avait pas faite dans son livre sur l'archipel : Editions de l'arbre, Montréal 1944.

² **Note du copieur** : Le bleuet bâtard, c'est *Vaccinium angustifolium*.

Une baie spécialement appréciée est la *plate-bière* (*Rubus chamaemorus*). ronce arctique appelée *plaquebière* au Québec. Les fruits du groseillier à grappes (*Ribes vulgare*) sont les *castilles*.

Mentionnons parmi les plantes médicinales le *Thé de Jam*, ou de *James* (*Ledum groenlandicum*), le *thé du Labrador* du Québec, le *thé rouge* (*Gaulthiera* ⁽⁴⁾ *procumbens*), le faux *thé* (*Kalmia angustifolia*). Les feuilles en cornet de la sarracénie pourprée sont les *pipes*, dont on fait des infusions. Une petite renonculacée recherchée pour ses vertus curatives, l'*herbe jaune* (*Coptis groenlandica*), porte également le nom de *savoyarde*, qui vient du mot québécois *savoyane*, abréviation de *tisavoyane*, graphie d'un mot mic-mac ⁽⁴⁾

La *mousse crapaudine* est un lichen (*Sticta pulmonaria*) appelé *pulmonaire* et recueillie sur le tronc des conifères du *grand bois*, ainsi nomme-t-on la forêt véritable. Parmi les arbres qui composent celle-ci, le bouleau se dit *boulard*, le sorbier *cormier*, l'aulne le *bois à rames*, tandis que le *bois de chien* désigne un cornouiller. L'if (*Taxus canadensis*) est, comme au Québec, le *sapin trånard*. Le mélèze est le bois de violon, mais on dit parfois aussi l'*épinette*, mot réservé au Québec à l'épicéa, ce dernier ayant reçu dans l'archipel, on l'a vu précédemment, l'appellation anglaise de *spruce*.

Notons encore que les Saint-Pierrais établissent une distinction entre le *bois de montagne*, coupé dans la forêt, et le *bois de mer*, ou *bois de côte*, correspondant aux planches, madriers et billes de bois de toutes sortes que la mer rejette le long du rivage. C'est également là que les Saint-Pierrais récoltent après les tempêtes les *queues-de-vache*, laminaires utilisés comme engrais pour leurs jardins. Les Miquelonnais donnent à ces mêmes algues le nom de *vaudreux*.

VOCABULAIRE DES PÊCHEURS

Les pêcheurs ont un vocabulaire particulier pour tout ce qui touche à leur profession. Une partie des termes en usage leurs sont propres, les autres se retrouvant dans le parler des terre-neuves, les *mailloux*, comme les appellent les Saint-Pierrais. Parmi ce vocabulaire très spécial, je me suis efforcé de ne retenir que les termes et expressions propres à l'archipel.

L'*habitation* se disait anciennement de la concession appartenant à une entreprise de pêche. Elle comportait des *salines* ou *saleries*, cabanes où est entreposée la morue salée. A l'époque, révolue, où les entreprises métropolitaines effectuaient leurs opérations à Saint-Pierre, on appelait *hivernants* ou *mardi-gras* leurs pêcheurs qui hivernaient dans le groupe entre deux campagnes consécutives. Un *échouage* est un point du littoral où il est aisé de hisser une embarca-

cation à terre, alors que *l'échouerie* est un emplacement qu'il a été nécessaire d'aménager préalablement à cette fin là où la côte est rocheuse ou escarpée.

Les *graviers* sont les jeunes gens chargés d'étendre les morues à sécher sur les *graves*, opération exigeant quatre *soleils*, un *soleil* étant une belle journée, modérément chaude, avec une légère brise. On entend par *coquetiers* les pêcheurs du pays occupés à récolter dans les lagunes de Miquelon les *coques* (*Mya arenaria*), mollusques leur servant d'appât pour capturer la morue. L'expression c'est *péchant* se dit d'un endroit ou d'un moment favorable à la pêche.

La *dorissée*, contenu du doris correspond à la pêche d'une journée, et le *boyard* est une caisse munie de quatre brancards, pouvant être portée par deux personnes. Sa contenance, la *boyardée*, est l'équivalent d'un quintal de morue fraîche. Notons que le quintal n'est pas ici de 100 kilos, mais de 50 kilos seulement.

Une pêche accessoire, de courte durée, mais qui est un des événements de l'année saint-pierraise, est celle du capelan. On dit que *le capelan a tapé* lorsqu'il a fait sa première apparition sur la côte, en juin généralement. *S'il donne bien*, c'est qu'il est abondant. *Sauver sa pêche*, c'est profiter de la brève période du capelan pour en capturer le plus possible. L'intérêt de cette pêche est tel que l'on parle communément à Saint-Pierre du *capelan* comme d'une saison (juin).

Puisque nous en sommes aux choses de la mer, disons que le phoque commun (*Phoca vitulina*) se dit ici *loup-marin* et que *l'étrangle-chat* est un petit squalé que l'on capture pour nourrir les chiens.

On relève parmi les particularités du parler saint-pierrais des vocables usuels de la métropole, mais ayant une acception différente. Ainsi, une *pile* est une lampe électrique de poche. Ce mot, avec un sens tout différent, remplace *tas* : on ne dit pas *un tas de foin*, mais une *pile de foin*, une *pile de morues*. Les fermiers préviennent les promeneurs de ne pas marcher sur l'herbe en les avisant de *ne pas piler le foin*. On ne dit pas, d'ailleurs, une *botte de foin*, mais une *balle de foin*, ni une *botte de carottes*, mais un paquet de carottes. *Cueillir*, c'est ravager : *on ravage des fraises*. Un *fourneau* ou une *cuisinière* se dit un *poêle de cuisine*. Si l'on désire acheter des ampoules électriques, il convient de demander des *becs de lampe*. Une *perche* ou un *mât* est une *gaule* (*une gaule de pavillon*). Les pêcheurs parlent de leur *cirage* au lieu de leur *ciré*, et non de bottes montantes, mais de *bottes montées*. A Saint-Pierre, le *bazar* qui se tient le mercredi et le vendredi n'est pas ce que l'on peut penser, mais consiste en quelques tréteaux dressés sur le quai où deux ou trois pêcheurs vendent des morues fraîches.

Les Miquelonnais occupent un village tout en longueur, dont le nom se confond avec celui de l'île. Ils y distinguent trois quartiers : l'Anse, la Ville et la Pointe, dont les habitants se nomment

respectivement les *Lanciers* les *Villains* et les *Pointus*. Quant aux voisins de Terre-Neuve, ce sont des *Nioufs*. Ce terme n'a rien de péjoratif ; c'est un mot familier résultant d'une simple contraction francisée de *Newfoundland*.

Voici maintenant des mots, des expressions et des tours de phrase qui sont très caractéristiques du français saint-pierrais. Du vert *choir* on a fait un substantif : un *choir*, qui est un épave humaine, un simple d'esprit. *Affoler* est devenu un verbe intransitif d'un emploi courant : un enfant *affole* (prend peur), un moteur *affole* (s'emballe). *Paquer* signifie « emballer » et *se paquer* a le sens de « se couvrir chaudement ». *Dépoucher* est l'équivalent de « fausser compagnie ». *Gabionner*, c'est dissimuler, cacher un objet. On *gabionne* les épaves découvertes sur la plage et qu'on ne peut emporter tout de suite. *Vagotter* se dit de quelqu'un qui traîne dans les rues, mais s'entend aussi avec le sens de « patauger dans la neige fondante ». *Endauber*, c'est mettre en conserve, et le terme marin d'*endaubage* s'applique ici à n'importe quelle sorte de conserve. Mais *endauber* est employé parfois au figuré, et dire de quelqu'un qu'*il est endaubé dans de la mélasse* est laisser entendre que cette personne retarde, n'est pas à la page. Gaspiller, dépenser inconsidérément se dit *chiquer* : *on chique une fortune*. Lorsque le tambour public se faisait entendre dans les rues de Saint-Pierre avant l'usage de la radio pour faire une proclamation ou annoncer un avis, on disait qu'*il bannit*, confusion entre le sens réel de ce verbe et le mot ban.

Et voici quelques substantifs. A Miquelon, une *pigasse* est une ancre en bois, de fabrication artisanale, lestée d'une grosse pierre, destinée à maintenir les filets à harengs. A Miquelon encore, où îles chiens sont nombreux, on les empêche de vagabonder et de poursuivre les moutons en leur suspendant au cou une *bouée*, pièce de bois encombrante. Un chien qui a été coupé devient ici un *affranchi*. Au lieu du mot *amer*, les pêcheurs de l'île emploient celui de *remarque*, Alors que les Saint-Pierrais disent *remar*. Une *choquette*, que l'on prononce parfois *chouquette*, est une boîte de conserve vide.

L'adjectif *adossé* prend dans le groupe le sens de « voûté » : *une personne adossée*. *Déceptionné*, un affreux barbarisme, est employé à la place de *déçu* : *Je suis déceptionné*.

Certaines expressions locales ne manquent pas de pittoresque ; ainsi, *trempe-mouillé* se dit de quelqu'un venant d'être surpris par une grosse averse. Un objet détérioré, hors d'usage est *pourri-consommé*. On ne dit pas à Saint-Pierre « c'est une comédie » à propos de quelque chose de scandaleux, mais *c'est un vrai cinéma !* Une personne venant de faire un esclandre s'entendra dire qu'*elle a fait tout un cinéma ! Il n'y a pas de presse* remplace ici l'expression « vous avez tout votre temps », et *ce n'est pas gênant* est l'équivalent de « c'est bien, c'est entendu ». *Il est payé pour* a le sens de « c'est son affaire, cela le regarde ».

Une tournure typiquement saint-pierraise est *tout de suite*, qui signifie ici non pas « immédiatement », mais « maintenant, en ce moment », d'où son emploi dans des phrases telles que *il neige tout de suite, je vais bien tout de suite. De quoi* est également une expression clé de la conversation saint-pierraise. Cela veut dire, en principe, « quelque chose » ; en fait, on exprime avec ce *de quoi* absolument tout ce que l'on veut. Quelques exemples : *il tombe de quoi* (il pleut très fort), *Trouve-t-on de quoi dans ce magasin ?* (ce magasin est-il bien monté). D'une personne venant d'être opérée, j'ai entendu dire *qu'on lui avait enlevé de quoi dans le ventre ! Être bien pouillé* peut se traduire par « être chaudement vêtu ». Une formule de politesse assez sibylline, mais couramment employée en guise de « bonjour » ou de « comment allez-vous ? » est *c'est-il votre temps ça ?*

Quelques formes de syntaxe sont amusantes à relever. Ainsi use-t-on assez souvent de l'inversion dans les exclamations, celles-ci exprimant d'ailleurs l'inverse de ce que l'on veut dire ; ainsi, l'expression *mauvais que c'est ça* n'a-t-elle d'autre signification que « cela n'est-il pas délicieux ». On dira de même : *pas beau qu'il fait aujourd'hui !* pour constater qu'il fait un très beau temps.

Parmi d'autres particularités de la façon de parler des Saint-Pierrais et des Miquelonnais, notons l'usage constant de ne pas élider la voyelle de l'article devant le mot *ouest*, et l'on dit *le ouest, la pointe du Ouest*. Il est courant également de substituer à la préposition *de* la préposition *à* dans les noms de lieu, et l'on peut lire sur les cartes : *anse à Pierre, cap à Ross, anse à Capelans, Ile au Massacre, pré à Michel, cap à Godon*, etc. Remarquons, enfin, que divers substantifs masculins sont couramment employés au féminin. On dit *une* étang, *la* Grande Etang, *une* arbre, *une* bol, *une* moustique, *une* endroit, *une* été, *une* hiver, *une* crabe, *une* avion. et cette liste n'est certainement pas exhaustive. L'inverse m'a semblé moins fréquent, et je me bornerai à citer l'exemple du mot *céruse*, considéré comme masculin et celui de *houle* (*un long gros houle*.)

Tel est le français courant parlé dans ce coin d'Amérique que sont les îles Saint-Pierre et Miquelon. Il a ses particularités, originales en majorité, et le mérite d'être demeuré à peu près exempt d'anglicismes, en dépit de la situation de ces îles, qui fait d'elles une minuscule enclave dans le monde anglo-saxon.

E. AUBERT DE LA RÛE.

**Article publié dans « Vie et Langage », revue mensuelle,
n° 208, juillet 1969.**

LAROUSSE 17, rue du MONTPARNASSE, Paris -6^e